



## Signature d'une convention entre la Ville de Grenoble, le CCAS et la Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation

**Lundi 21 janvier 2019 à 10h00**  
**Salon de réception de l'Hôtel de Ville**

En présence de

**Eric Piolle**

Maire de Grenoble

**Alain Denoyelle**

Adjoint à l'Action sociale

**Alain Chouraqui**

Président de

la Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation

Commune Compagnon de la Libération par décret du 4 mai 1944, la Ville de Grenoble porte la responsabilité de faire vivre les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité à travers la mémoire et l'éducation.

La Ville engage ainsi un partenariat avec la Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation afin de développer des actions d'éducation citoyenne contre les crispations identitaires, les idéologies discriminatoires et les extrémismes.

S'appuyant sur des travaux d'historiens et des sciences sociales, le site-mémorial du Camp des Milles met en œuvre des outils pédagogiques éclairant les mécanismes universels psycho-sociaux qui mènent à la violence collective, ainsi que ceux qui permettent d'y résister.

Fidèles à leur volonté de s'engager pour l'émancipation et la formation citoyenne, la Ville et

son CCAS signent avec la Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation une convention-cadre visant :

- à engager des actions de formation, sensibilisation et des ateliers pédagogiques auprès de leurs élus et de leurs agents ;
- à promouvoir des actions à destination des habitants de tous âges, des scolaires et des professionnels de terrain, relevant notamment des quartiers de la politique de la Ville.

Dimanche 20 janvier, à 18h, à l'auditorium du Musée, le Crif remettra à la fondation, représentée par son président, M. Alain Chouraqui, le Prix Louis Blum. A cette occasion, Eric Piolle, Maire de Grenoble, lui attribuera la Grande Médaille d'or de la Ville.